

## COMMUNIQUE

### Pour la mise en place du CN3R

L'Union Départementale FO de l'Essonne s'est toujours inscrite dans la construction du CN3R. Ce Conseil National pour Résister, Revendiquer et Reconquérir, c'est ce que nous construisons tous les jours dans les entreprises et les administrations de l'Essonne et en toute indépendance. Pendant tout le quinquennat précédent nous avons résisté et fait reculer le Gouvernement en particulier sur le dossier de la retraite par points.

Ni réunion de concertation, ni cogestion, ni de maison commune ne remplaceront la politique contractuelle. Les antagonismes existent bel et bien entre les travailleurs, qui n'ont que leur force de travail pour vivre, et ceux qui les exploitent.

Notre organisation est libre et indépendante pour établir un cahier de revendications et le partager le plus largement possible avec ceux qui font partie de la Classe Ouvrière. C'est ouvrir des perspectives.

**Pour éviter les reculs sociaux, il faut résister,**

**Pour ouvrir des perspectives, il faut revendiquer,**

**Pour reprendre nos droits et en obtenir de nouveaux, il faut aller à la reconquête.**

C'est en ce sens que notre Comité Départemental a livré une déclaration qui a été portée à connaissance des délégués qui participaient au Congrès de la Confédération Générale du Travail à Rouen par la voix du Secrétaire Général de l'Union Départementale FO de l'Essonne.

Notre indépendance n'est pas négociable, nous ne sommes ni un partenaire, ni un parti politique, nous sommes un interlocuteur social, une organisation syndicale.

L'Union Départementale FO de l'Essonne appelle les salariés du privé comme du public, les privés d'emploi, les retraités à rejoindre notre organisation pour construire un vrai rapport de force à la hauteur des attaques annoncées.

Ça n'est pas avec ceux qui détruisent notre modèle social que l'on peut refaire des fondations. Les murs de notre République Sociale sont encore, tout comme nous, debout. Le Corporatisme n'est pas notre tasse de thé.

P.J : la déclaration du Comité Départemental du 13 mai 2022

Evry-Courcouronnes, le 08 juin 2022

